


REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES (RPE) COUPE DE FRANCE FINALE M15 saison 2021/2022

Art 1 - GENERALITE

Nom de l'épreuve	Finale Coupe de France M15	
Catégorie	M15 (F ou M)	
Abréviation	CDF M15 (F ou M)	
Commission sportive référente	CCS	
Forme de jeu	6x6	
Genre	Masculin ou Féminin	

Art 2 - PARTICIPATION DES GSA

Nombre d'équipes engagées dans l'épreuve	12
Nombre maximum d'équipe par GSA	1 par genre

Art 3 - LICENCES DES JOUEURS

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition volley ball
Option OPEN/PES autorisée	Oui
Type de licence mutation autorisé	Nationale, Régionale et Exceptionnelle
Catégories autorisées	
M15	Oui
M13 simple surclassement	Oui

Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES EQUIPES

Dans l'équipe (joueurs et joueuses inscrits (es) sur la feuille de match)	
Nombre maximum de joueurs (ses) mutés (es) et/ou option OPEN, PES	3
Nombre maximum de joueurs (ses) étrangers (ères) hors UE	1
Nombre maximum de joueurs (ses) étrangers (ères) Ligue	Illimité
Nombre minimum de joueurs (ses) issus (es) de la formation française	6
Date limite de saisie du collectif sur l'espace club	01/05/2022
Nombre maximum de joueurs (ses) dans le collectif arrêté au 01/05/22	16
Nombre maximum de joueurs (ses) qualifié(e)s pour la compétition	12
Nombre maximum d'encadrant par collectif	4

Le collectif dûment validé par la FFvolley/CCS devra être imprimé par chaque club participant et être présenté lors de la réunion technique qui se tiendra la veille du 1^{er} jour de compétition.

Un(e) joueur(euse) ne pourra pas participer à la Phase Finale de la Coupe de France Jeune, si elle/il a participé à un tour de Coupe de France, quelle que soit la catégorie, avec un autre club au cours de la saison.

Art 5 - CALENDRIER

Phase Finale	20 au 22 mai 2022
Lieu pour les Equipes Féminines	VILLERS COTTERETS VB
Lieu pour les Equipes Masculines	PAYS DE GRASSE VB

Art 6 - PROTOCOLE DES RENCONTRES

Heure programmée de la 1 ^{ère} rencontre	H
Présence des arbitres	H- 60 minutes
Installation du terrain et du matériel terminée	H- 45 minutes
Présence du marqueur	H- 45 minutes
Contrôle des présences et signature de la feuille de match	H- 30 minutes
Tirage au sort	H- 30 minutes
Echauffement au filet	H- 13 minutes
Délai minimum entre 2 rencontres du même tournoi	40 minutes

Art 7 - COMMUNICATION DES RESULTATS

GSA responsable de la saisie des résultats et de l'envoi de la FDM	GSA organisateur
Saisie des résultats pour chaque journée de compétition sur le site FFvolley	A la fin de la rencontre
A l'issue de la rencontre les FDME devront être téléchargées par le club organisateur.	

Art 8 - FORMULE SPORTIVE

POULE FINALE M15 FEMININE A VILLERS COTTERETS VB

I. COMPOSITION DES POULES

Les poules de la phase finale sont composées en suivant le serpentini établi sur la base du classement général* de l'ensemble des tours depuis le début de la compétition. Si deux équipes issues de la même poule du dernier tour sont amenées à devoir se rejouer, une inversion des équipes est effectuée en conservant les têtes de série.

*Le classement général est établi de la manière suivante :

1. Points sur l'ensemble des tours / nombre de tours joués
2. Coefficient sets/ nombre de tours joués
3. Coefficient points / nombre de tours joués

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1- RC CANNES	1- AS SP DE SARTROUVILLE	1- AS SP ENTREMONT RIXHEIM	1- ASBAM MONTPELLIER
2- CSM CLAMART	2- VILLERS COTTERETS VB	2- VOLLEY CLUB VALENCIENNES	2- UNION AS SEYSSINOISE VB
3- VOLLEY BALL NANTES	3- FREJUS VAR VOLLEY	3- E SP CANTON PIPRIAC VB	3- ISTRES PROVENCE VOLLEY

II. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Vendredi 20 mai 2022

* **1^{ère} phase** : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1		TERRAIN 2	
09h00	2C/3C	Match MFC022	2D/3D	Match MFD022
10h30	1A/3A	Match MFA022	1B/3B	Match MFB022
13h30	1C/3C	Match MFC023	1D/3D	Match MFD023
15h00	2A/3A	Match MFA023	2B/3B	Match MFB023
16h30	1C/2C	Match MFC024	1D/2D	Match MFD024
18h00	1A/2A	Match MFA024	1B/2B	Match MFB024

Classement de 1 à 3 des 4 Poules.

A l'issue de cette journée les 4 équipes classées troisième formeront une poule E à 4 équipes pour disputer les places de 9 à 12.

Les équipes classées premières et secondes disputeront des ¼ de finales par tirage au sort orienté de sorte que :

- le 1^{er} d'une poule ne puisse pas rencontrer le 2^{ème} issu de sa poule en ¼ de finale,
- 2 équipes issues de la même poule ne puissent pas se rencontrer avant la finale.

Les poules A et D croiseront par tirage au sort avec les poules B et C.

Samedi 21 mai 2022

* **2^{ème} phase** : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2		
09h00	Poule E	3A/3D	Match MFE025	Poule E	3B/3C	Match MFE026
10h30	¼ finales	1A/2B ou 2C	Match MFF025	¼ finales	1D/2B ou 2C	Match MFF026
13h30	¼ finales	1C/2A ou 2D	Match MFF027	¼ finales	1B/2A ou 2D	Match MFF028
15h00	Poule E	3A/3C	Match MFE027	Poule E	3B/3D	Match MFE028
16h30	½ F Hautes	VQ MFF025 / VQ MFF026	Match MFF031	½ F Basses	P. MFF025 / P. MFF026	Match MFF029
18h00	½ F Hautes	VQ MFF027 / VQ MFF028	Match MFF032	½ F Basses	P. MFF027 / P. MFF028	Match MFF030

Dimanche 22 mai 2022

* **Finales de Classements** : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2	
09h00	Poule E	3A/3B	Match MFE029	3C/3D	Match MFE030
10h30	Places 5/6 - 7/8	Gagnants ½ basse Places	Match MFF034	Perdants ½ basses	Match MFF033
12h00	Places 3/4	Perdants ½ hautes	Match MFF035		
14h00	Finale	Gagnants ½ hautes	Match MFF036	Finale en 3 sets gagnants	

16h00 - Cérémonie de clôture à l'issue de la finale avec la participation **obligatoire** de toutes les équipes

A partir de 17h00, départ des délégations.

POULE FINALE M15 MASCULINE A PAYS DE GRASSE VB

I. COMPOSITION DES POULES

Les poules de la phase finale sont composées en suivant le serpentini établi sur la base du classement général* de l'ensemble des tours depuis le début de la compétition. Si deux équipes issues de la même poule du dernier tour sont amenées à devoir se rejouer, une inversion des équipes est effectuée en conservant les têtes de série.

*Le classement général est établi de la manière suivante :

1. Points sur l'ensemble des tours / nombre de tours joués
2. Coefficient sets/ nombre de tours joués
3. Coefficient points / nombre de tours joués

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1- ARAGO DE SETE	1- PAYS DE GRASSE VB	1- PLESSIS ROBINSON VB	1- AS CANNES
2- TOURS VOLEY BALL	2- FREJUS VAR VOLLEY	2- AS SP DE SARTROUVILLE	2- E SP CANTON PIPRIAC
3- VB VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	3- STRASBOURG UNIVERSITE CLUB	3- MARSEILLE VOLLEY 13	3- CHATEAUDUN VB

II. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Vendredi 20 mai 2022

* **1^{ère} phase** : Matches en 2 sets gagnants.

HEURE	TERRAIN 1		TERRAIN 2	
09h00	2C/3C	Match MMC022	2D/3D	Match MMD022
10h30	1A/3A	Match MMA022	1B/3B	Match MMB022
13h30	1C/3C	Match MMC023	1D/3D	Match MMD023
15h00	2A/3A	Match MMA023	2B/3B	Match MMB023
16h30	1C/2C	Match MMC024	1D/2D	Match MMD024
18h00	1A/2A	Match MMA024	1B/2B	Match MMB024

Classement de 1 à 3 des 4 Poules.

A l'issue de cette journée les 4 équipes classées troisième formeront une poule E à 4 équipes pour disputer les places de 9 à 12.

Les équipes classées premières et secondes disputeront des ¼ de finales par tirage au sort orienté de sorte que :

- le 1^{er} d'une poule ne puisse pas rencontrer le 2^{ème} issu de sa poule en ¼ de finale,
- 2 équipes issues de la même poule ne puissent pas se rencontrer avant la finale.
- Les poules A et D croiseront par tirage au sort avec les poules B et C.

Samedi 21 mai 2022

* **2^{ème} phase : Matches en 2 sets gagnants.**

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2		
09h00	Poule E	3A/3D	Match MME025	Poule E	3B/3C	Match MME026
10h30	¼ finales	1A/2B ou 2C	Match MMF025	¼ finales	1D/2B ou 2C	Match MMF026
13h30	¼ finales	1C/2A ou 2D	Match MMF027	¼ finales	1B/2A ou 2D	Match MMF028
15h00	Poule E	3A/3C	Match MME027	Poule E	3B/3D	Match MME028
16h30	1/2 F Hautes	VQ MMF025 / VQ MMF026	Match MMF031	1/2 F Basses	P. MMF025 / P. MMF026	Match MMF029
18h00	1/2 F Hautes	VQ MMF027 / VQ MMF028	Match MMF032	1/2 F Basses	P. MMF027 / P. MMF028	Match MMF030

Dimanche 22 mai 2022

* **Finales de Classements : Matches en 2 sets gagnants.**

HEURE	TERRAIN 1			TERRAIN 2	
09h00	Poule E	3A/3B	Match MME029	3C/3D	Match MME030
10h30	Places 5/6 - 7/8	Gagnants ½ basse Places	Match MMF034	Perdants ½ basses	Match MMF033
12h00	Places 3/4	Perdants ½ hautes	Match MMF035		
14h00	Finale	Gagnants ½ hautes	Match MMF036	Finale en 3 sets gagnants	

16h00 - Cérémonie de clôture à l'issue de la finale avec la participation **obligatoire** de toutes les équipes.

A partir de 17h00, départ des délégations.

Art 9 – BALLON

Type de ballon autorisé	Article 15 RGES
GSA devant fournir les ballons	recevant
Nombre de ballons minimum mis à disposition par terrain	12
Ramasseurs de balle	non
Nombre de ballon pour la rencontre	1

Le modèle du ballon utilisé pour la phase finale est laissé à la discrétion du club organisateur, celui-ci doit en informer les clubs participants 15 jours avant le 1^{er} jour de la phase finale. Le modèle choisi devra être utilisé sur l'ensemble de la compétition.

Seule la licence « Compétition Volley-Ball » permet l'inscription d'un(e) joueur(se) sur la feuille de match.

Les autres inscrits (entraîneur, entraîneur(s) adjoint(s), arbitre, marqueur, soigneur, médecin) doivent être titulaires d'une licence « Encadrement Educateur Sportif », « Encadrement Arbitre », « Encadrement Soignant » selon la fonction exercée. Par exception, le marqueur peut être titulaire d'une licence « Encadrement Dirigeant ».

Le marqueur établit la feuille de match sous le contrôle du premier arbitre et l'enregistrement des équipes doit être terminé **trente (30) minutes** avant l'heure de début de la rencontre. Les joueurs seront inscrits dans l'ordre croissant des numéros de maillot. Si une équipe est incomplète ou ne peut justifier de la qualification de ses joueurs, elle sera déclarée forfait.

Art 11 – ARBITRAGE

Les désignations des arbitres et du marqueur seront effectuées par les superviseurs CCA.

Art 12 – FORFAIT

Lorsqu'une équipe perd une rencontre par forfait/pénalité elle sera sanctionnée d'une amende administrative prévue au RG Tarif Amendes et Droits.

Art 13 – REGLEMENTATION FINANCIERE

I – A la charge des GSA :

Le droit d'engagement à la phase finale est de **558 Euros** par équipe.

La participation aux frais est de **172, 80 Euros** par équipe.

II – A la charge de la FFvolley :

Chaque délégation pourra être composée de 16 personnes (12 joueurs(euses) + 4 encadrants) maximum. La prise en charge fédérale sera de 10 joueurs(euses) + 2 encadrants. Toute personne supplémentaire sera à la charge du club participant.

La prise en charge s'étend du dîner de la veille de la compétition au déjeuner du dernier jour de compétition (3 petits déjeuners, 3 déjeuners et 3 diners).

Remboursement par la FFvolley des frais de déplacement par équipe, selon le principe suivant : Frais de déplacement jusqu'au lieu de compétition selon le barème ci-dessous.

Le calcul est effectué sur la base du nb de km « aller » parcouru par personne, pour 12 personnes maximum **dont un maximum de 2 encadrants** (internet www.viamichelin.fr).

Km aller x Nb de Présent (12max)	Remboursement
0 à 249 Km	0.00
250 à 549 Km	0.04€
550 à 899 Km	0.08€
900 à +	0.15€

Art 14 – REUNION TECHNIQUE

La date et l'heure de la réunion technique sera fixée au plus tard 15 jours avant par l'organisateur. La présence du responsable de chaque équipe est obligatoire, celui-ci devra fournir au Délégué Sportif son **Collectif avec photos** dûment validé par la FFvolley/CCS.